

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022**

**Présents :** Gilles SABATIER - Hélène SERVAYRE - Audrey CHABRIER - Alexandre LEFEVRE - François DUJARDIN - Evelyne DESICY - Maria DE SOUSA ANTUNES - Christelle RONDEL (secrétaire) - Manon CHABOT - Pierre BEAUVERT - Nicole ESBELIN - Bernard EMIREN.

**Absents excusés :**

David COMPTOUR procuration Audrey CHABRIER  
Pierre SOURDILLE procuration Bernard EMIREN  
Christophe MARTEL excusé

Début de séance : 19h05

**Ordre du jour :**

- ✓ Choix du mode de publicité des actes des collectivités
- ✓ Tarif cantine
- ✓ Divers

Le Maire demande l'accord du Conseil pour mettre un dossier supplémentaire à l'ordre du jour :

- ✓ Tarif de mise à disposition de l'ETAPS auprès des communes d'Antoingt et Charbonnier Les Mines

Accord de la majorité du Conseil.

***Déroulé de séance :*** Début de séance : 19h05

➤ **Choix du mode de publicité des actes des collectivités :**

- Réforme des règles de publicité :

- 1) Lecture faite par Hélène SERVAYRE de la réforme : à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 la dématérialisation est le mode de publicité de droit commun des actes réglementaires et des actes ni réglementaires ni individuels pris par les autorités locales. Toutefois, par délibération, pour les communes de moins de 3500 habitants, le choix de la publicité des actes est laissé au Conseil Municipal.

Une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour procéder au choix de la publicité des actes : l'affichage, la publication papier ou la publication électronique.

Vote pour un affichage papier :

**Vote : 14 « pour »**

2) Cette réforme supprime le compte-rendu des séances des assemblées délibérantes au profit d'un Procès-Verbal (PV). Sur ce dernier, seront retranscrits et conservés les échanges et les décisions de l'assemblée délibérante.

Pour chaque séance le PV sera rédigé par un des secrétaires et arrêté au commencement de la séance suivante » et signé par le Président et le Secrétaire.

Plus de compte-rendu mais un procès-verbal qui sera soumis à l'approbation du Conseil municipal lors du conseil qui suit.

- **Repas cantine :** La municipalité a reçu l'actualisation du prix du repas d'API restauration pour l'année 2022-2023.

Cette augmentation s'explique en grande partie du fait de la hausse du prix des matières premières liée à la crise sanitaire.

- *Propositions :*

Pour un enfant : 4.10 € le repas

**Vote : 14 « pour »**

Pour les adultes : 4.70 € le repas

**Vote : 14 « pour »**

- **Mise à disposition de la professeure de sport sur les communes d'Antoingt et Charbonnier et Les Mines :**

Proposition : tarif 24 € de l'heure

**Vote : 14 « pour »**

#### ➤ **Questions informations diverses :**

Monsieur Le Maire fait un retour à la suite de sa participation à une réunion sur les subventions qui s'est tenue le 27/06 à St Rémy de Chagnat.

Monsieur le Maire revient sur le Conseil de classe qui s'est tenu le 27/06 et notamment sur le voyage qui était prévu il y a 3 ans (annulé pour cause covid) et sera reporté l'année prochaine (avril 2023). Le budget prévu sera donc reporté sur le budget 2023.

Effectif : l'école comptera 120 élèves à la rentrée de septembre 2022.

Fermeture exceptionnelle de la Mairie le 15 juillet et fermeture pour congés annuels du 1er au 28/08/2022.

Mme DUCHER Josiane a remis par courrier à Monsieur Le Maire sa demande de mise à la retraite au 31 décembre 2022.

***Fin de séance : 19h45***

*Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !*

